

ANNEXE I
(article 1)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

TRAVAUX DE PLANTATION D'ARBRES EN BORDURE DE RUES AUX
FINS DU REMPLACEMENT DES FRÊNES ET DANS LES PARCS ET LES
ESPACES VERTS - NATURE MIXTE

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

- 1.** Le projet consiste en la réalisation de travaux de plantation d'arbres en bordure des rues ainsi que du remplacement d'arbres abattus dans les rues, les parcs et les espaces verts relevant à la fois de la compétence de proximité et de celle d'agglomération afin de compenser les dommages découlant de l'abattage des frênes atteints par l'agrile du frêne.
- 2.** Le projet requiert l'octroi des contrats de services professionnels et techniques dans les disciplines appropriées.
- 3.** Le projet nécessite également l'embauche du personnel ainsi que l'acquisition d'arbres, de matériaux et de biens requis pour sa réalisation.
- 4.** Le projet comprend, si nécessaire, l'ensemble des frais encourus par la ville lors d'un éventuel litige contractuel en demande ou en défense de même que la somme requise à l'acquittement du jugement final pouvant en résulter en capital, intérêts et dépens.

SECTION II

LOCALISATION

- 5.** Le projet est localisé sur l'ensemble du territoire de la ville dans l'exercice de ses compétences de proximité et d'agglomération.

SECTION III

ESTIMATION DU COÛT

- 6.** L'estimation du coût du projet décrit aux articles 1 à 4 s'élève à la somme de 3 044 000 \$.

TOTAL : 3 044 000 \$

Annexe préparée le 10 février 2022 par :

Karine Deschesnes
Arrondissements de Beauport et de
Charlesbourg